

# UNION DES ENTREPRISES MEDEF BRETAGNE

## COMMUNIQUE DE PRESSE

2 juillet 2013

Alors que l'entrée en vigueur de l'écotaxe poids lourds est annoncée pour le 1<sup>er</sup> octobre prochain, l'Union des entreprises - MEDEF Bretagne appelle l'Etat à en reporter la mise en œuvre pour trois raisons :

- **Une raison réglementaire :**

Certains décrets d'application ne sont toujours pas parus, à commencer par les taux de majoration forfaitaire (répercussion) qui s'appliqueront aux chargeurs. Ces taux ne sont pas connus, ce qui ne permet pas aux producteurs d'estimer avec justesse le surcoût induit par l'écotaxe rendant de fait la réalisation de devis, la réponse à des appels d'offres ou la construction de budgets prévisionnels extrêmement délicates,

- **Une raison opérationnelle :**

600 000 véhicules de plus de 3,5 tonnes vont devoir être équipés d'un badge de télépéage qui devra être installé dans les cabines avec des connexions électriques adaptées. Ces badges ne sont toujours pas disponibles et l'Union des entreprises - MEDEF Bretagne ne voit pas comment l'ensemble du parc routier roulant en France (véhicules français et étrangers), soit 600 000 véhicules, pourrait être équipé d'ici le 1<sup>er</sup> octobre,

- **Une raison économique :**

La situation économique est terriblement dégradée, les dépôts de bilan se multiplient, le chômage atteint des niveaux historiques alors qu'est introduite, en pleine crise, une taxe d' 1,2 milliard d'euros sur les facteurs de production, prenant ainsi à revers les conclusions du rapport Gallois et la volonté affichée du Gouvernement de reconstituer les marges des entreprises.

Pour toutes ces raisons, le Comité directeur de l'Union des entreprises - MEDEF Bretagne, réuni le 28 juin dernier, sans oublier les aménagements pour périphéricité accordés à la Bretagne par les deux majorités successives, a décidé de demander le report de la mise en œuvre de l'écotaxe.

*30 % des adhérents sont des entreprises de - de 10 salariés  
75 % des adhérents sont des entreprises de - de 50 salariés  
95 % des adhérents sont des PME*



Union des entreprises - MEDEF Bretagne – 2 B allée du Bâtiment – 35000 RENNES  
Tél : 02 23 21 21 00 – Email : [ue-medefbretagne@orange.fr](mailto:ue-medefbretagne@orange.fr)